

# Les Palestiniennes d'Israël dans un double étau

31 octobre 2016



**Poursuite de l'occupation, oppression des femmes, solution à deux États, « modèle » sécuritaire israélien, autant de sujets qu'aborde Aïda Touma-Suleiman, membre du Parlement israélien, dans un entretien exclusif avec Orient XXI.**

Par [Nada Yafi](#)

Directrice du centre de langue de l'Institut du monde arabe (IMA).

Le regard espiègle derrière les lunettes austères vous saisit de prime abord, et cet air juvénile malgré la chevelure poivre et sel. Puis le contraste entre la fougue qui s'exprime volontiers avec les mains et la voix, grave et posée. Une langue arabe fluide. Un accent indéfinissable. C'est Aïda Touma-Suleiman, chrétienne de Nazareth, militante politique, féministe de choc, membre du Parlement israélien, élue sur la « liste arabe

unie », qu'Orient XXI a interviewée à l'occasion de son passage à Paris.

**Nada Yafi.** – *Outre votre combat proprement politique, et le métier de journaliste que vous avez exercé pendant quatre ans comme rédactrice en chef du seul journal israélien en langue arabe, Ittihad, vous êtes une militante féministe de longue date. Vous avez dirigé le mouvement des femmes démocratiques de Saint-Jean-d'Acre, vous avez fondé en 1992 l'association Femmes contre la violence, participé avec des femmes de toutes nationalités à la création de la Commission internationale des femmes pour une paix juste entre Israéliens et Palestiniens. Vous êtes la première femme à siéger au Haut Comité arabe de suivi des droits des citoyens arabes d'Israël. Vous avez enfin été élue présidente de la Commission sur l'égalité des genres à la Knesset, une première pour un(e) élu(e) arabe1 israélien(ne). Être femme arabe en Israël aujourd'hui, qu'est-ce que cela représente ?*

**Aida Touma-Suleiman.** — C'est une situation singulière. La femme arabe en Israël appartient à une minorité nationale dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est marginalisée dans un État qui a été bâti sur les ruines de la Nakba, le désastre qui a frappé son peuple. Un État dont le gouvernement poursuit à l'égard de son peuple une politique répressive, un État militarisé avec une hiérarchie machiste, un État théocratique, qui n'a pas réalisé sa séparation d'avec la religion puisque le statut personnel relève toujours des tribunaux religieux, qu'ils soient juifs, chrétiens ou musulmans... et tout le monde connaît le statut des femmes dans ces tribunaux. Un État, enfin, où règne un capitalisme sauvage qui fragilise les plus démunis. Cela se répercute forcément sur tous les détails de la vie quotidienne des femmes.

Le premier étau est celui qui emprisonne la femme arabe en même temps que l'homme, à savoir la politique de discrimination raciale. Celle-ci entrave tout développement de la communauté arabe : encerclement géographique, confiscation des terres, pénurie de logements, moindres chances en matière d'éducation. Le budget des écoles pour enfants juifs est neuf fois plus élevé que celui consacré aux enfants arabes. La femme arabe, tout comme son compagnon, rencontre des problèmes de recrutement, reçoit un salaire moindre pour un même emploi, est bien plus touchée par le chômage.

L'autre étau est celui de son environnement social immédiat, actuellement travaillé par certains courants religieux rigoristes. La société arabe en Israël traverse une phase extrêmement difficile ; la violence qu'elle subit rejaillit sur la femme, sous toutes ses formes, jusqu'à l'agression sexuelle et aux crimes de sang. La proportion des femmes arabes parmi les femmes tuées par leurs proches atteint 50 % en Israël, alors que la communauté arabe ne représente que 20 % de la population. C'est le fait d'une société en crise, où la violence atteint des pics : les crimes de caractère social ont atteint le chiffre de 1 300 victimes depuis 2000. Tout cela sous le regard indifférent des autorités israéliennes.

La femme doit ainsi livrer plusieurs batailles en même temps, celles du changement de la société dans laquelle elle vit, celles de la lutte pour l'égalité des droits civiques, où elle se retrouve parfois côte à côte avec son agresseur. Elle doit faire preuve d'un courage exemplaire, mais de ce fait, elle a un rôle capital à jouer.

**N. Y.** – *Vous avez souvent déclaré que la solution des deux États restait possible. Le croyez-vous encore aujourd'hui ?*

**A. T. S.** — Je rappellerai tout d'abord que c'est mon parti, le Parti communiste israélien, qui a été le premier à proposer cette idée, adoptée ensuite par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et devenue le cadre de référence pour le processus de paix. Elle est en effet sévèrement battue en brèche par le gouvernement d'occupation. Chaque jour qui passe affaiblit ses chances. Nous sommes sans doute entrés dans la phase du compte à rebours de l'effondrement du processus, et avec lui, du rêve national palestinien. Si cela arrive, le peuple palestinien, mais aussi la région entière, pénétreront dans un sombre labyrinthe pour les décennies à venir.

Et pourtant il n'y a pas de solution de rechange possible. La solution d'un État unique dans les conditions actuelles n'en est pas une. Si seulement il s'agissait d'un État vraiment démocratique, vraiment laïque, agissant dans l'intérêt de tous ses citoyens sur le même territoire, capable d'indemniser les Palestiniens pour l'injustice historique qui leur a été infligée, de trouver une solution pour les réfugiés, alors oui, je serais la première à le soutenir, mais ce n'est pas le cas. Ça ne peut pas être le cas dans l'état actuel des rapports de force, sur les plans national et régional, sans parler des divisions internes palestiniennes. Un tel État serait au contraire une consécration du système d'apartheid. Si le rêve de deux États devait s'effondrer, alors il faudrait demander à notre peuple de changer son combat : d'un mouvement de libération nationale visant la fin de l'occupation et l'instauration d'un État indépendant, vers un combat civique de tout premier plan en vue d'une citoyenneté égale pour tous. Un homme, une voix. Comme en Afrique du Sud.

Il y a une autre question qui ne manquerait pas de se poser : que faire des colonies qui se sont multipliées dans les territoires occupés en 1967 ? Est-ce qu'on va les « légitimer » dans cet État unique ? Alors qu'elles constituent un crime de guerre au regard du droit international ? Il faut comprendre que ce sont les colonies qui constituent l'obstacle majeur à la solution des deux États. Leur démantèlement n'est pourtant pas impossible, puisqu'il a pu être réalisé dans le passé, pour certaines d'entre elles. Malheureusement aujourd'hui ce n'est pas ce que veulent les autorités israéliennes. Elles visent au contraire une sujétion totale, voire une annexion de la Cisjordanie.

Et quid des réfugiés ? Quelle serait la solution ? Non, pour toutes ces raisons réunies je continue de croire que la solution de deux États, malgré toutes les tentatives de l'abattre, reste la plus réaliste et la plus équitable. Nous avons réellement besoin d'intensifier la lutte, de rassembler tous les courants du mouvement palestinien pour préserver ce fragile rêve national.

**N. Y.** - *Que pensez-vous de la déclaration de Benyamin Nétanyahou selon laquelle les Palestiniens se rendent coupables de « nettoyage ethnique » anti-juif en rejetant les colonies ?*

**A. T. S.** — (Rire sarcastique et amer) C'est le comble du cynisme ! Nétanyahou est passé maître dans l'art des pirouettes verbales et des contre-vérités, dans l'art de la victimisation aussi, alors que [sa politique dément tous les jours ses paroles](#).

**N. Y.** - *Faites-vous allusion aux 80 % du territoire israélien où les Arabes **n'ont pas le droit de détenir un bien foncier** ?*

A. T. S. — Non, ça, c'est de l'ordre de l'apartheid. Mais parler de « nettoyage ethnique » revient à invoquer la vision de massacres, de camions chargés de grappes humaines déversées au-delà des frontières. C'est insensé de l'attribuer aux Palestiniens. À vrai dire, ce à quoi nous assistons est une autre forme de nettoyage ethnique moderne, silencieux, loin des projecteurs, pratiqué par le gouvernement israélien. N'a-t-il pas supprimé les papiers d'identité de dizaines de milliers d'habitants palestiniens de Jérusalem, hypothéquant leur droit de séjour et de retour dans la ville sainte ? Ne s'agit-il pas de purification ethnique, en l'occurrence ? Quant aux habitants des colonies, qui sont-ils ? Une partie d'entre eux est là pour des raisons idéologiques, pour « purifier les terres juives », selon leurs propres termes ; l'autre pour des privilèges économiques, dans le cadre d'une entreprise classique de colonisation. Dans les deux cas, il s'agit d'une violation du droit international. La réponse doit être une sanction, non une consécration. Ce doit être un démantèlement, suivi de l'indemnisation des Arabes expropriés, pour toutes les maisons détruites, un dédommagement pour le vol des terres, des champs, des ressources en eau.

**N. Y.** - *Quelles chances y a-t-il encore d'une lutte commune entre Arabes et juifs pour une [paix juste](#), compte tenu de la dérive vers l'extrême droite de la société israélienne ?*

**A. T. S.** — Ce mouvement de solidarité existe, mais il subit des coups tous les jours, en raison de la dérive que vous observez. Et pourtant nous avons cruellement besoin de cette protection que représente à nos yeux le mouvement militant juif pour la paix.

**N. Y.** - *C'est bien cette protection que visent les attaques de Nétanyahou contre les ONG israéliennes ?*

A. T. S. — Précisément. L'élite au pouvoir en Israël comprend aujourd'hui des éléments fascisants, qui produisent des lois liberticides, interviennent ouvertement contre les opposants par un chantage à la trahison nationale. Elle n'hésite pas à cibler personnellement, publiquement, des militants des droits humains, à intimider tout esprit libre, toute voix intègre. Au nom d'une loi officiellement nommée « antiterroriste », mais que nous appelons nous-mêmes « loi terroriste ». Les citoyens sont poursuivis en justice sur une conception nébuleuse du terrorisme. Il est absolument vital pour nous de contrer cette dérive vers l'extrême droite.

**N. Y.** - *Vous avez évoqué les divisions internes qui desservent les Palestiniens. Comment les expliquez-vous ?*

**A. T. S.** — Celles-ci ont atteint un point critique, sans précédent. Pourtant nous n'avons cessé d'alerter les Palestiniens sur l'absolue nécessité de préserver l'indépendance de leurs choix politiques. Or, le mouvement palestinien s'est retrouvé happé par des forces régionales antagonistes, néfastes à sa cause. La situation actuelle dans le monde arabe est désastreuse pour sa lutte. Le seul gagnant est le gouvernement israélien.

Les deux leaderships devraient se ressaisir, dans l'intérêt vital du mouvement. Je note avec soulagement que l'Autorité palestinienne a exprimé sa méfiance à l'égard du jeu des « négociations » purement formelles, auxquelles l'invite Nétanyahou, loin du cadre de référence du processus de paix. C'est une perte de temps, délétère pour le fond du processus.

**N. Y.** - *Que pensez-vous de l'initiative de paix française ? S'agit-il à vos yeux d'une perte de temps, là aussi ?*

**A. T. S.** — Bien au contraire. L'initiative française a deux mérites : elle a remis la question palestinienne sur le devant de la scène au moment où celle-ci tendait à s'effacer devant les autres crises arabes. Et elle lui a restitué son cadre approprié : à savoir celui d'une conférence internationale, et non pas d'un parapluie américain ou d'un tête-à-tête avec les Israéliens. Le parrain américain s'est révélé incapable de neutralité. L'initiative française, malgré ses lacunes, intervient opportunément pour rappeler le droit des Palestiniens à un État.

**N. Y.**- *C'est la première fois que vous venez en France ? Quelles sont vos impressions ?*

**A. T. S.** — C'est la deuxième fois. J'ai senti cette fois-ci comme une légère tristesse, dans les rues, sur les visages, jusqu'au cœur de la fête de L'Humanité, où j'étais invitée, et ce malgré les foules impressionnantes qui s'y pressaient. En même temps, j'ai pu admirer à nouveau ce formidable esprit de liberté, cette passion étonnante pour le débat, qui caractérisent le peuple français. Un peuple qui garde malgré tout une réelle joie de vivre... Ce qui m'a surtout peinée c'est de voir certains responsables français louer le « modèle israélien » de sécurité.

**N. Y.**- *Nétanyahou aurait-il réussi à vendre son « modèle » ?*

**A. T. S.** — Je le crains. Nétanyahou est un très habile manipulateur. Il y a un an et demi, il a joué à fond cette carte de l'ami compatissant pour les victimes du terrorisme en Europe, et tenté de faire croire à une seule et même origine du terrorisme. Si l'on veut parler d'un modèle unique de lutte antiterroriste, celui-ci

existe bel et bien, mais il n'est pas israélien. Il est tout simplement humain. C'est celui qui s'efforce de construire un système politique garant de justice sociale et d'égalité. C'est un modèle qui ne s'imagine pas non plus qu'on peut participer impunément à des guerres où le sang d'autres peuples est versé, et rester à l'abri des conséquences. Le monde est plus que jamais un village global où l'on ne peut isoler les explosions. Seule la justice peut garantir la paix et la sécurité.

(1) NDLR. Les « Arabes israéliens » s'appellent eux-mêmes — et sont nommés — souvent « Palestiniens d'Israël » ou « Palestiniens israéliens ». Nous conserverons ici le terme « Arabes » utilisé par Aïda Touma-Suleiman.

- Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Les-Palestiniennes-d-Israel-dans-un-double-etau>